

Perpignan, le 16 févr. 2024



n.º PCA ASS 2024 02 16 2602

## CONVOCATION

### CONSEIL DE COMMUNAUTE

Chère Collègue, Cher Collègue,

Je vous prie de bien vouloir prendre part à la séance du Conseil de Communauté qui aura lieu :

**Le lundi 26 février 2024**

**à 17h00**

à l'Amphithéâtre  
de la Communauté Urbaine.

Vous trouverez ci-joint, l'ordre du jour de cette réunion avec les dossiers correspondants ainsi qu'une procuration et un modèle de lettre d'information au Président sur la présence du suppléant.

En cas d'empêchement conformément aux articles L2121-20 et L5211-6 du CGCT :

Si vous êtes le seul conseiller communautaire titulaire de votre commune, vous pouvez soit :

- prévenir votre suppléant dans les meilleurs délais et informer par écrit le Président (formulaire joint).  
*Nb : Les suppléants sont destinataires des convocations des Conseils de Communauté.*
- Donner procuration à un conseiller communautaire de votre choix.

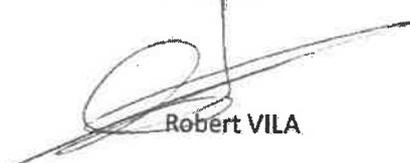
S'il y a plusieurs conseillers communautaires titulaires au sein de votre commune : vous pouvez donner procuration à un conseiller communautaire titulaire de votre choix.

Pour la légalité du pointage des votes, je vous rappelle la nécessité de disposer de votre procuration **dûment signée et remplie** avant l'ouverture de notre conseil à envoyer à [assemblees@perpignan-mediterranee.org](mailto:assemblees@perpignan-mediterranee.org). Dans le cas contraire, l'absence sera enregistrée dans la délibération.

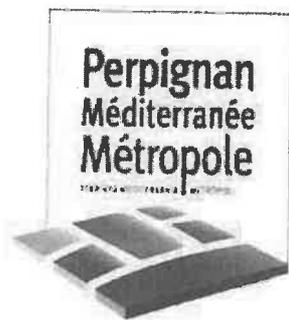
Je vous remercie de votre présence et de votre participation.

Veuillez croire, Chère Collègue, Cher Collègue, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président



Robert VILA



**CONSEIL DE COMMUNAUTE  
DU 26 FÉVRIER 2024**

**ORDRE DU JOUR**

<b>INFORMATIONS</b>		
<b>1</b>	<b>Monsieur Robert VILA</b>	Informations au Conseil de Communauté des décisions prises par délégation
<b>DOSSIERS DE FOND</b>		
<b>2</b>	<b>Monsieur Robert VILA</b>	Approbation du Procès-Verbal du Conseil de Communauté du 29 janvier 2024
<b>3</b>	<b>Monsieur Marc MEDINA</b>	Rapport annuel sur la situation en matière de Développement Durable de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine - Année 2023
<b>4</b>	<b>Madame GARCIA-VIDAL</b>	<b>Madeleine</b> Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes - hommes 2023
<b>POLITIQUE DE L'EAU</b>		
<b>5</b>	<b>Monsieur MARTINEZ</b>	<b>Théophile</b> Vote du produit de la taxe GEMAPI 2024
<b>6</b>	<b>Monsieur MARTINEZ</b>	<b>Théophile</b> Commune de Bompas - Convention de service pour l'entretien des ouvrages pluviaux
<b>ENVIRONNEMENT ET EQUIPEMENT DURABLE</b>		
<b>7</b>	<b>Monsieur MARTINEZ</b>	<b>Théophile</b> Commune de Bompas - Rue de la grange T1 et T2 - Convention tripartite de mandat pour la coordination des travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux de distribution électrique (BT), d'éclairage public (EP) et de communications électroniques (FT)
<b>8</b>	<b>Monsieur Marc MEDINA</b>	Approbation du rapport Annuel de la SPL Agence Régionale de l'Energie et du Climat Occitanie (AREC Occitanie) pour l'exercice 2022

**PROSPECTIVES, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET SOLIDARITES**

9	Monsieur Théophile MARTINEZ	Commune de Le Barcarès - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'opération d'aménagement de la Place des Pins - Avenant n° 1
10	Monsieur Jean-Paul BILLES	Commune de Saleilles - Adoption de la déclaration de projet portant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
11	Monsieur Jean-Paul BILLES	Commune de Canet-en-Roussillon - Décision de réaliser ou non une évaluation environnementale dans le cadre de la modification n° 7 du Plan Local d'Urbanisme
12	Monsieur Louis ALIOT	PLH - Fonds d'Intervention Logement - Décisions d'attribution
13	Madame Jacqueline IRLES	PLH - Garantie d'emprunt pour la Société coopérative HLM Languedoc-Roussillon Habitat
14	Monsieur Robert VILA	Convention 2024-2025 entre l'Agence d'Urbanisme Catalane et Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine relative au PLUi-D
15	Monsieur Robert VILA	Avenant annuel 2024 à la convention de partenariat 2022-2024 entre Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine et l'Agence d'URbanisme CAtalane (AURCA) - Cotisation 2024

**RESSOURCES ET COMMUNICATION**

16	Monsieur Robert VILA	Désignation d'un représentant de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine au sein du Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon
17	Monsieur Robert VILA	Actualisation du tableau des effectifs au 01 mars 2024
18	Monsieur Alain DARIO	Rapport d'Orientations Budgétaires 2024
19	Monsieur Robert VILA	Régie de la Taxe de Séjour - Modification des délais de paiement accordés aux hébergeurs
20	Monsieur Alain DARIO	Compétence Voirie - Dispositions financières annexes à la révision des attributions de compensation
21	Monsieur Robert VILA	Commune de Peyrestortes - Convention d'attribution du fonds de concours 2018 (2ème part) et 2019 (2ème part) pour la réalisation de diverses opérations d'investissement
22	Monsieur Alain DARIO	Commune de Pollestres - Convention d'attribution du fonds de concours 2022 (1ère part) pour la création du parc de la Cantaranne

23	Monsieur Alain DARIO	Commune de Saleilles - Convention d'attribution du fonds de concours 2022 (2ème part) et 2023 (1ère part) pour la réalisation de 34 jardins familiaux
24	Monsieur Alain DARIO	Commune de Le Barcarès - Convention financière d'attribution d'un fonds de concours 2ème part 2020 pour l'aménagement d'un parcours de pumptrack
25	Monsieur Alain DARIO	Commune de Le Barcarès - Convention d'attribution d'un fonds de concours 2021 (2ème part) pour l'extension et la modification du système de vidéo protection
26	Monsieur Alain DARIO	Commune de Le Barcarès - Convention d'attribution d'un fonds de concours 2022 (1ère part) pour l'aménagement d'une aire de camping-car
27	Monsieur Alain DARIO	Commune de Le Barcarès - Convention d'attribution d'un fonds de concours pour la réhabilitation du centre culturel Cocteau-Marais, au titre de l'année 2018 (2ème part), 2019 (1ère part), 2020 (1ère et 2ème parts), 2021 (1ère part) et 2022 (2ème part)

Le Président



Robert VILA